



Demande de devis pour une prestation d'impression de cartographies, de modifications et d'impression de panneaux d'exposition

De	Gaëlle LE MAITRE Tel : 07.56.00.19.73 – 02.97.32.50.84 Mail : gaelle.lemaitre@bseil.fr
Date	22/01/2024
Objet	Demande de devis pour une prestation d'impression de cartographies des zones inondables / modifications et impression de panneau d'exposition

Le Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laïta (SMBSEIL) souhaite lancer une prestation de service pour imprimer des cartographies, et des panneaux X-Banner à destination d'une exposition itinérante sur les inondations du bassin versant du Blavet.

Missions et contenu de la prestation

1. Cartes des zones inondables

La mission consiste à imprimer des cartographies présentant les zones inondables de plusieurs secteurs :

- Gouarec,
- Pontivy
- Locminé
- Pluméliau-Bieuzy (Saint-Nicolas des Eaux)
- Inzinzac-Lochrist / Hennebont

Ces cartes seront présentées sous forme de dalles ou bâches à disposer sur le sol, qui une fois assemblées auront les dimensions suivantes : 3 X 4 mètres.

Le prestataire proposera le support matériel à adopter pour l'impression des cartes. Il devra répondre à des exigences :

- Solidité : les matériaux et l'impression devront être résistants face au piétinement
- Dangersité : le matériel une fois posé au sol ne devra pas provoquer de chute
- Facilité de rangement et de transport
- Qualité de l'impression : haute qualité.

2. **Modifications et impressions de deux panneaux X Banner**

Une exposition sur les inondations est déjà existante sur le territoire de Quimperlé. Le but est de reprendre les différents éléments de cette exposition en les adaptant au territoire du Blavet. Deux panneaux doivent être modifiés (le fichier source (pages 2 et 3) est joint à la demande de devis). Les modifications à réaliser sont décrites sur le schéma ci-dessous.

Les modifications à réaliser sont décrites sur le schéma ci-dessous.



Les 8 photos d'inondations sont à changer avec des photos du Blavet (seront transmises)

Le site internet du SMBSEIL devra être ajouté: « Plus d'informations dans la rubrique PAPI: www.bseil.fr »

Le logo du SMEIL est à remplacer par celui du SMBSEIL



Figure 1: Modifications à apporter au 1er panneau



Remplacer par:

Le bassin versant du Blavet

Surface: 2140 km² Caractéristique du sol: Granites et schistes

Longueur: 149 km

Nombre d'habitants: 240 000

Nombre d'enjeux touchés: 2290 enjeux bâtis 7 communes inondables

Cette partie est à supprimer

Cette carte est à remplacer par la suivante:
La disposition des éléments pourra être modifiée



Cette photo d'inondation est à changer par une photo du Blavet (sera transmise)

Le logo du SMEIL est à remplacer par celui du SMBSEIL



Figure 2: Modifications à apporter au second panneau

Dans un second temps ces 2 panneaux devront être imprimés de la manière suivante afin de correspondre aux autres panneaux de l'exposition :

- Panneaux X banner au format 2m*80cm avec support et sac de rangement
- Matériaux : similaires aux panneaux initiaux
- Couleur du fond : identique aux panneaux initiaux (blancs)
- Qualité de l'impression : suffisante pour une parfaite lisibilité du panneau

Réunions et délais

La mission débutera en février 2024 et prendra fin en juin 2024.

Le prestataire devra prévoir **trois réunions**, qui pourront avoir lieu par téléphone ou visioconférence, pour échanger sur le projet avec le SMBSEIL :

- une au **démarrage** de la prestation pour recueillir les besoins du SMBSEIL, dans la semaine de la notification ;
- Une pour **modifier / valider** les éléments graphiques des deux panneaux X Banner avant impression.
- une pour le **retour des impressions et des « recouvrements »**

Le retour des impressions est attendu avant la fin du mois de juin 2024, plus tôt dans l'idéal.

Documents fournis au prestataire

Le SMBSEIL met à la disposition du prestataire, les cartes, photos et les panneaux à modifier. Il mettra également à disposition le logo du SMBSEIL (format jpeg).

Documents dus par le prestataire

En matière de rendus, il est attendu la livraison :

- De 5 cartes au format 3*4mètres
- De 2 panneaux X Banner au format 2m*80cm avec les modifications demandées et les supports et sacs de transports.

Propriété et confidentialité, clause de propriété intellectuelle

Les documents fournis pour la conception sont la propriété du SMBSEIL. Ces documents doivent rester confidentiels et seul le SMBSEIL est habilité à communiquer à leur sujet.

Pièces constitutives du marché

Le marché est régi par les documents contractuels suivants :

- le présent document de consultation, assimilable au Règlement de la Consultation du marché, au Cahier des Charges Techniques et Particulières ainsi qu'à l'Acte d'Engagement ;
- la proposition financière et méthodologique du prestataire (devis).

Prix du marché

Le titulaire du marché sera rémunéré en euros, par application du prix forfaitaire fourni par le candidat (devis) et selon les prestations réellement exécutées.

Les prix sont fermes et non révisables.

Le candidat reportera ces prix ci-dessous :

<u>Modifications graphiques</u>	<input type="text"/>	Euros
<u>Impressions de 2 panneaux X Banner + supports + sacs</u>	<input type="text"/>	Euros
<u>Impressions de 5 cartes au sol</u>	<input type="text"/>	Euros
<u>Montant total Hors Taxe</u>	<input type="text"/>	Euros
T.V.A. (taux de %)	<input type="text"/>	Euros
<u>Montant total T.T.C.</u>	<input type="text"/>	Euros

Soit TTC, en lettres :

Pénalités de retard

En cas de retard, c'est-à-dire de fourniture du livrable définitif après le 30 juin 2024, le titulaire est passible de pénalités, calculées sur le nombre de jours de retard.

Ces pénalités s'élèvent à 10 € par jour de retard.

Modalités de règlement

Le règlement fera l'objet d'un unique versement au solde de la prestation, lorsque tous les éléments demandés auront été transmis et validés par le SMBSEIL.

La facture sera adressée à l'adresse mail suivante: **inondation@bseil.fr**

Elle devra comporter les mentions suivantes :

- l'intitulé du marché : « prestation d'impression de cartographies, de modifications et d'impression de panneaux d'exposition (PAPI Blavet) » ;
- le montant total en € HT et TTC avec indication de la TVA.

Résiliation du marché

Les conditions de résiliation applicables au présent marché seront celles du chapitre 6 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Fournitures Courantes et Services CCAG-FCS (faute du titulaire, ...).

Assurances

Le titulaire s'engage à être assuré au titre de sa responsabilité civile.

Règlement des litiges

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Rennes est compétent en la matière.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir des renseignements complémentaires :

Syndicat Mixte blavet Scorff Ellé – Isole – Laïta
2 rue du Palud
56620 Cléguer

Contacts :

Gaëlle LE MAITRE

Tél : 02.97.32.50.84 : 07.56.00.19.73

E.mail : gaelle.lemaitre@bseil.fr

Remise des offres

La **date limite de réception des offres** (devis) est fixée au **8 février 2024 à 12h00**.

NOTE TRES IMPORTANTE : les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

La remise des offres par voie électronique est recommandée, à l'adresse mail suivante : inondation@bseil.fr

Engagement du candidat

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ORDONNATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le

**Signature du représentant de l'Ordonnateur
(Nom, Prénom, Qualité de l'élu signataire)**

Syndicat Mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laïta

2 rue du Palud – 56620 Cléguer

☎ 02 97 32 50 34 – secreteriat.compta@bseil.fr